

VILLE DE VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU VENDREDI 09 JUIN 2023 A 20 HEURES  
A L'HÔTEL DE VILLE – SALLE DU CONSEIL**

Objet : Désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs.

Madame, Monsieur,

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, du Code Électoral et de la circulaire ministérielle NOR : IOMA2308397J du 30 mars 2023, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint ladite circulaire portant convocation du Conseil municipal, sur un objet unique et exclusif de tout autre sujet, pour la désignation des délégués des conseils municipaux pour l'élection des sénateurs le dimanche 24 septembre prochain, le

**VENDREDI 9 JUIN 2023**

**à 20 heures**

**à l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil**

À l'effet, pour ce qui concerne notre commune, de désigner 9 délégués suppléants (cf. arrêté préfectoral n°2023-PREF-DRCL/083 du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs).

Le Maire,



**François Guy TRÉBULLE**